

PROCES-VERBAL

Assemblée Générale de la Fédération Tahitienne de Triathlon 19 janvier 2018

EMARGEMENT & QUORUM

Les Clubs et leurs voix :

• VSOP :	15 licenciés	= 2 voix
• VCT :	13 licenciés	= 2 voix
• VAHINETRI :	43 licenciés	= 4 voix
• PUNARUU TRI :	176 licenciés	= 7 voix
• MOOREA NAT :	9 licenciés	= 1 voix
• MARARA TRI :	32 licenciés	= 4 voix
• KONA TRI :	33 licenciés	= 4 voix
• FEI PI :	89 licenciés	= 5 voix
• CNP :	66 licenciés	= 5 voix

TOTAL = 34 voix

Présents :

Clubs représentés : VCT + VAHINETRI + MARARA TRI + FEI PI + KONA TRI + VSOP + PUNARUU TRI + CNP

Clubs non représentés : MOOREA NATATION

Excusé : MOOREA NATATION

Voix possibles : 33

Quorum à : 17

Résultat = Positif

Le quorum est atteint.

VOIR VISAS DES REPRÉSENTANTS DE CLUBS EN ANNEXE.

Après quelques mots d'accueil, le Président Jean-Michel MONOT présente l'ordre du jour (voir Annexe)

Une année 2017 de transition

APPROBATION DU PV DE L'AGO DU 19/01/2017

Pour rappel, ce PV a été renvoyé aux Présidents de club pour relecture.

**Le PV de la dernière Assemblée Générale du 19 février 2017 est adopté à l'unanimité
(33 voix pour)**

APPROBATION DU PV DE L'AGO-AGE DU 27/11/2017

Pour rappel, ce PV a été renvoyé aux Présidents de club pour relecture.

Arnaud LABOUBE, au nom du club VCT, est contre l'adoption de ce PV suite aux remarques sur la raison de la non-présentation des comptes 2017 lors de cette AG.

**Le PV de la dernière Assemblée Générale du 27 novembre 2017 est adopté à l'unanimité moins les 2 voix du VCT
(31 voix pour)**

BILAN MORAL 2017

Le Bilan Moral est présenté par le Président Jean-Michel MONOT

I. Le Conseil Fédéral 2017 :

Le Conseil fédéral s'est réuni 9 fois en 2017, soit pratiquement tous les mois en enlevant la pause de juillet-août.

- Globalement une bonne implication des membres.
- L'implication des Vice-Présidents et/ou du Bureau lors des rencontres avec la DJS, le ministère et le COPF a permis à la Fédération d'être présente aux principales rencontres et AG la concernant.
- Démission de Jean-Marc VERMOREL (25/10/17) et de Arnaud LABOUBE (02/11/17)
- Entrée au Conseil de : Alain XIBERRAS / Marie-Cécile CASANOVA / Flora DUFFAUX / Marie-Paule DE BARTHEZ (en cours)

II. L'événement majeur 2017 :

Au mois de juin, le Directeur Technique Eric Zornotti fait savoir au Président de la FTTRI son souhait de démissionner. Après plusieurs rencontres, plusieurs échanges, sa demande est validée et, avec son aide, le Conseil Fédéral va se mettre à la recherche de son remplaçant.

Eric va accepter de tenir son poste jusqu'au 1^{er} septembre.

Après avoir reçu une dizaine de candidatures et effectuer des entretiens (souvent via Skype), l'équipe de sélection va orienter son choix vers un jeune diplômé dont les compétences et la motivation semblent correspondre à nos besoins : Mr Achille BLONDEL HERMANT.

Achille va nous rejoindre le 2 août et durant un mois va effectuer les passations de consigne avec Eric.

L'ensemble du Conseil aura d'ailleurs salué le professionnalisme d'Eric Zornotti qui aura accompagné son remplacement dans les meilleures dispositions.

Conclusion : une année avec 2 Conseillers Techniques Fédéraux : 8 mois pour Eric et 4 mois pour Achille et le mois d'août ensemble pour la passation.

Nous pouvons d'ores et déjà saluer l'investissement et l'apport technique que Achille BLONDEL HERMANT a apporté à la FTTRI durant ces 4 mois.

Pour accompagner ses nouvelles missions, le Conseil fédéral est parvenu à obtenir deux postes de CVD (Contrat de Volontaire au Développement) à compter du mois d'octobre : Torianna TIORI (administratif) et Tepoe MAIHI (Marketing).

III. Le calendrier 2017 :

1) **Participations en hausse** sur les épreuves phares :

- Tri Entreprises avec 220 équipes inscrites
- XTERRA avec au total : près de 600 inscrits
- Tri OTU en septembre avec 12 élites et 73 participants et 8 équipes, un record.

2) **Organisation globale**

- Poursuite de la coupe individuelle, du challenge club et challenge individuel.
- Organisation d'un premier Class'Tri suite au lancement du Projet Jeunes 2018.
- Un nouveau triathlon type longue distance avec le Championnat de Polynésie assimilé L, organisé par Marara Tri et Punaruu Tri.

3) **Championnats de Polynésie**

- S : sur l'OTU, en format drafting le 24/09/17.
- Assimilé L : à Teva i Uta Triathlon « HYBRYD », le 11/11/17. Une réussite.
- XS : à Moorea le 19/11/17. Belles courses et beaucoup de jeunes.
- Pas de Championnat de Polynésie M référencé.

IV. Les formations :

1) **Arbitres et TO (Technical Official)**

- Laurence Lacombe (présidente de la commission arbitre) accompagné de son équipe et en particulier de Serge LEPRINCE, a formé 8 nouveaux arbitres se référant sur la Règlementation Générale de la FFTRI et FTTRI.
- Elle a réuni plusieurs fois les arbitres formés pour révision du Règlement Général avec des études de cas pour se familiariser aux problématiques récurrentes.
- Un de nos arbitres a pu officier pour la première fois à une épreuve de coupe du monde à New-Plymouth le 2 avril 2017.
- Les T.O ont également participé à l'organisation de l'épreuve OTU, ce qui leur permet de garder leur échelon international.

2) **BF5 (initiateur)**

- Eric Zornotti a validé 3 BF 5, suite à la formation effectuée en 2016.

3) **Formation CTF**

- Achille Blondel-Hermant a fait un rapide passage à la FFTRI en novembre afin de finaliser la mise en place de l'espace tri 2.0 puis a pris part à une formation à l'INSEP. Formation concernant les Conseillers Techniques de différentes fédérations au sujet de la mise en place de la politique fédérale et des projets qui en découlent.

- Le DT est en attente de la date du colloque des CT de la FFTRI. Colloque qui permet d'entretenir les liens de la FTTRI avec la FFTRI et de faire évoluer la convention liant les deux structures fédérales.

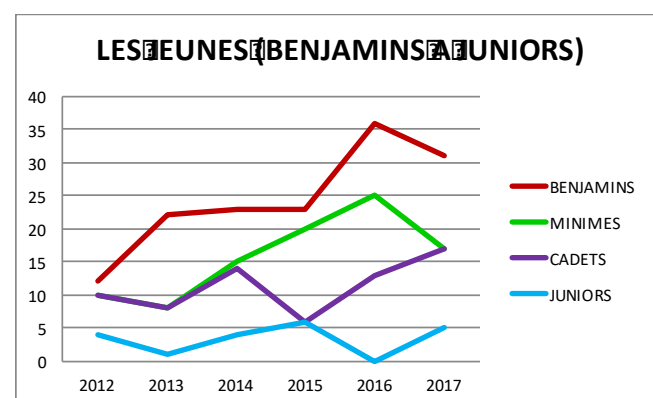
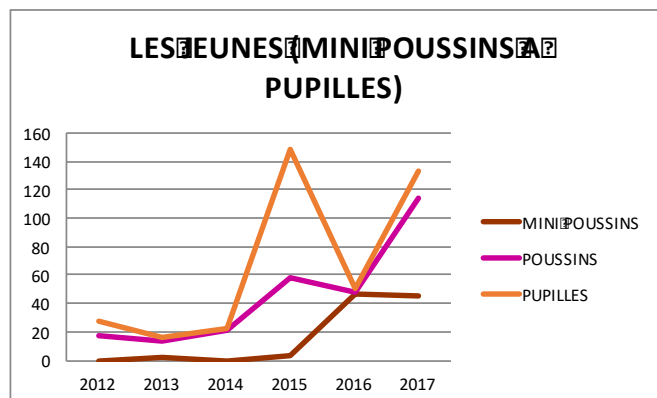
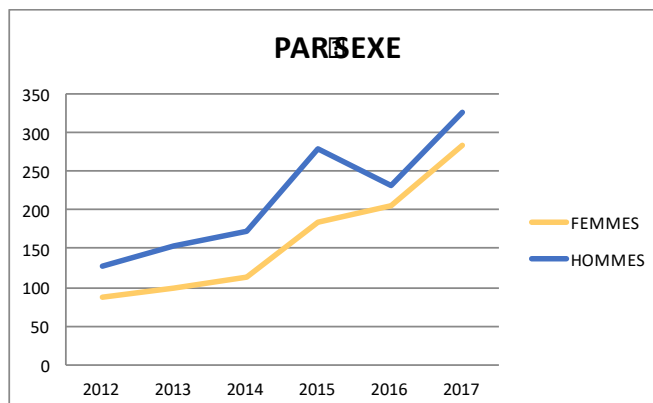
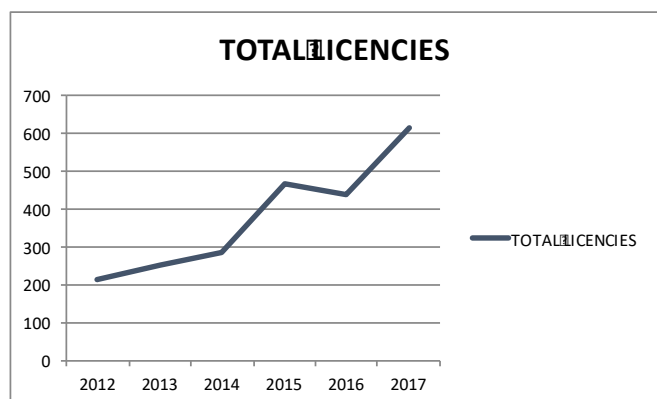
V. Les clubs :

- Année particulière pour les clubs qui, depuis 2016, ont reçu la charge de se structurer pour accueillir les adhérents de l'école de triathlon fédérale. Certains clubs ayant déjà un niveau de structuration important (affilié FTN ou projet club identifié) ont réussi à s'organiser directement suite à cela. D'autres, pris de court, ont été obligés de se recentrer sur d'autres projets ou souhaitent être accompagnés davantage.

VI. Les Licences :

Avec 612 licenciés en 2017 contre 439 l'année précédente, l'évolution est importante

Licences	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Minipoussin	0	2	0	3	46	45
Poussin	17	13	21	58	48	114
Pupilles	27	16	22	148	50	133
Benjamin	12	22	23	23	36	31
Minime	10	8	15	20	25	17
Cadet	10	8	14	6	13	17
Junior	4	1	4	6	0	5
Senior	35	51	56	49	71	84
Veteran	100	131	129	151	150	166
TOTAL	215	252	284	464	439	612
Femme	87	98	112	185	206	284
%	40%	39%	39%	40%	47%	46%
Homme	128	154	172	278	232	326
%	60%	61%	61%	60%	53%	53%



Le pourcentage de femmes reste élevé avec 46% (ce qui doit représenter un record au niveau de l'ITU), loin devant la France (FFTri) qui dénombre 22% de femmes.

Le Directeur Technique rappelle l'absence de représentation forte au niveau des Benjamins-Minimes alors qu'il y a un potentiel à faire venir de nombreux nouveaux jeunes au triathlon. Il rappelle ainsi la nécessité pour les différents clubs de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour attirer davantage de jeunes au triathlon.

Aussi, l'objectif 2018 à venir est d'amener plus de jeunes vers la compétition et de motiver les cadets, juniors et séniors à nous rejoindre dans les différents clubs.

Stages, courses internationales et tests peuvent nous y aider.

VII. Les Résultats sportifs

Les « Champions 2017 » :

La Fédération a décidé de récompenser ses meilleurs éléments 2017 :

- **Cédric WANE** : 17^{ème} place au Championnat du monde XTERRA à Maui + Champion de Polynésie de Triathlon distance « assimilée L »
- **Frédéric TETE** : 4^{ème} au Triathlon international Tahiti Oceania Cup + vainqueur de nombreuses épreuves, principalement aux Etats Unis
- Raphaël ARMOUR-LAZZARI : Champion du Monde scolaire + 9^{ème} au Championnat de France. Raphaël est en cours de validation de son statut de sportif de Haut Niveau « excellence jeune » 2018.
- Teva POULAIN : Vainqueur du Challenge individuel Homme 2017 (il gagne un billet d'avion ATN pour la Nouvelle-Zélande)
- Gwénaëlle RAUBY : Vainqueur du Challenge individuel Femme 2017 (elle gagne un billet d'avion ATN pour la Nouvelle-Zélande) et Championne de Polynésie distance « assimilée L »
- Pierre MARION : Champion de Polynésie distance « S »
- Lucie MARION : Championne de Polynésie distance « S »
- Mataharii BODIN : Champion de Polynésie distance « XS »
- Kyara ARMOUR-LAZZARI : Championne de Polynésie distance « XS »

Seuls manquaient à l'appel Pierre et Lucie MARION qui vivent sur Moorea et bien sûr Raphaël ARMOUR-LAZZARI en France. Enveloppes avec chèque et billet d'avion ont été remis aux différents Champions.



Stage en Nouvelle-Zélande :

Bernard COSTA rappelle la participation de 7 jeunes au stage en Nouvelle-Zélande avec l'organisation d'un stage à Taupo, suivi de la participation des jeunes aux Championnats Scolaires de la Nouvelle-Zélande.

VIII. Les Scolaires

Comme toutes les Fédérations le savent, les établissements scolaires sont le vivier principal pour former, recruter et motiver de futurs licenciés.

Depuis plusieurs années, la FTTRI investit dans des formations spécifiques de triathlon auprès de deux écoles :

- Une publique : Tuterai Tane qui nous aura mis à disposition des élèves du CE2 au CM2
- Une privée : Saint Michel qui nous aura mis à disposition des enfants de CE2 et CM2.

Le Président de la FTTRI tient ouvertement à remercier l'entraîneur patenté Mr Laurent MACHEBOEUF qui aura apporté sa patience et son savoir-faire auprès des enfants pour que les directrices des établissements nous fassent confiance.

Cependant, il convient à la FTTRI de mieux motiver ces jeunes à venir pratiquer la compétition et de rejoindre nos clubs. C'est aussi l'un des objectifs à venir.

D'autres écoles ont d'ailleurs été contactées récemment sur Papeete afin de développer ces actions.

IX. Conclusion

Comme nous l'avons évoqué, 2017 aura été une année de transition.

Bien entendu, le changement radical du Directeur Technique aura quelque peu modifié l'organisation de la Fédération, mais l'essentiel est que les Clubs soient parvenus à se prendre en main et à s'adapter à ce choix. Merci à tous.

De nouvelles missions, une nouvelle organisation, un Conseil Fédéral qui travaille, des clubs qui continuent leur mutation identitaire : 2017 a posé les bases pour que 2018 confirme les projets validés.

Après quelques échanges, le Président passe au vote.

**Le Bilan Moral 2017, présenté par le Président Jean-Michel MONOT, est approuvé à l'unanimité.
(33 voix pour)**

BILAN FINANCIER 2017

Introduction par le Président :

En 2017, Le poste de trésorier a été tenu par Arnaud LABOUBE qui aura mis beaucoup d'énergie dans sa tâche, mais qui aura décidé de démissionner avant la fin de la saison, le 2 novembre.

Le Bureau Fédéral a donc travaillé avec la nouvelle stagiaire CVD, Torianna, afin de sortir au plus tôt et au plus juste les comptes 2017. Tâche pas simple quand on n'a pas suivi les comptes depuis le début de l'année.

Les deux scrutateurs désignés sont Florent POLI et Marc JAILLLOT. Cependant ce dernier est rentré en France et n'a donc pu contrôler nos comptes 2017. Florent POLI est donc intervenu seul. Il confirme la bonne tenue globale par un courrier officiel (voir Annexe). Il donne quitus au trésorier.

Faute de trésorier en place, le Bilan Financier est présenté par le Président, accompagné de Bernard COSTA l'un des Vice-Présidents et d'Achille BLONDEL-HERMANT le DT.

Voir Tableau Complet en page 8.

Il rappelle le décalage entre les dépenses effectuées notamment sur la base de promesses de subventions et la perception réelle des subventions – par exemple, la subvention de 600.000 XPF perçue pour l'organisation de la course OTU n'a été versée sur le compte de la FTTRI que hier (donc là, il y a une dépense effectuée en 2017 pour une ressource reçue en 2018). Il rappelle alors la nécessité pour la FTTRI de conserver un fonds de roulement pour permettre à la FTTRI d'engager des dépenses avant de percevoir les subventions correspondantes.

Il présente les différentes recettes avec un accroissement du montant des droits d'inscription à la course Open de la course élite OTU.

Jean-Michel MONOT rappelle les différents sponsorings en nature et en numéraire. Il précise que les sponsorings en nature n'ont pas été valorisés dans le compte de résultat, mais figurent dans le bilan.

Il présente ensuite les dépenses avec d'abord les cotisations payées par la FTTRI. Il demande à Bernard COSTA de présenter la FRATRI (Fédérations francophones) pour laquelle la FTTRI a versé des cotisations de 10.000 XPF.

Il évoque les dépenses faites au niveau des frais de fonctionnement avec l'achat d'un ordinateur avec imprimante, ainsi que celles faites en investissement avec l'achat très récent des vélos auprès d'Intersport avec un accord de partenariat sur l'entretien des vélos par la suite et beaucoup de dons et cadeaux avec des bonnets de bain et divers matériels.

Jean-Michel MONOT rappelle les dépenses faites au niveau du déplacement des jeunes en Nouvelle-Zélande pour lequel il y a eu une subvention. Il présente aussi le déplacement des deux jeunes en métropole pour les Championnats de France. Il rappelle que le coût de ce déplacement a été minime, soit réduit au prix des deux billets d'avion car la prise en charge des jeunes sur place en France a été intégralement assurée par Laurent LAZZARI en partenariat avec le club d'Issy Triathlon, le club dans lequel s'entraîne Raphaël ARMOUR-LAZZARI. Remerciement à Laurent LAZZARI-ARMOUR.

Jean-Michel MONOT rappelle que ce bilan 2017 aurait dû être présenté à la DJS avant le 12 janvier 2018 ; un délai nous a été accordé. Bernard COSTA est chargé de déposer au plus vite ce bilan, ainsi que le Budget et le procès-verbal de cette AG, car la commission se tient le 25 janvier 2018 pour statuer sur les demandes de subventions.

Le Directeur Technique rappelle que les clubs ont encore 12 jours pour remplir et déposer leurs demandes de subventions pour des dépenses de matériel et / ou d'investissement. Il rappelle que l'intégralité du dossier de demande figure sur le site de la Direction de la Jeunesse et des Sports et qu'il appartient ensuite à chaque club de remplir le dossier et le déposer. Bernard COSTA ajoute qu'il est navrant chaque année de voir qu'aucun club de triathlon n'est bénéficiaire d'une quelconque subvention tout simplement parce qu'aucune demande n'est effectuée alors que de nombreux autres clubs dans différents sports perçoivent des subventions.

Jean-Michel MONOT rappelle que les fonds propres de la FTTRI s'élèvent à 3.449.315 XPF. Environ 2 MF de subventions validées en 2017 seront perçus durant le 1^{er} trimestre 2018.

Synthèse

- **Report à nouveau 2016 = 4 856 884 XPF**
- Recettes ordinaires = 6 014 003 XPF
- Subventions = 6 387 135 XPF
- Partenaires & Prestations = 1 800 000 XPF
- **TOTAL RECETTES = 14 201 138 XPF + Report à nouveau 2016 = 19 058 022 XPF**

- Dépenses de Fonctionnement = 12 587 139 XPF
- Investissements = 907 868 XPF
- Dépenses extraordinaires = 2 113 700 XPF
- **TOTAL DEPENSES = 15 608 707 XPF**

Soit une perte sur EXERCICE 2017 de 1 407 569 XPF

Le Solde Crédeur (Report à Nouveau) est de 3 449 315 XPF au 31/12/2017.

Une raison majeure explique cette perte :

- Le départ du Directeur Technique Eric Zornotti a engendré des frais non prévus : billet d'avion pour son remplaçant + un mois de salaire pour passation de consignes (avec charges patronales) au mois d'août + le paiement des nombreux jours de congés pour solde de tout compte. Soit près d'1,4 million XPF.

**Le Bilan financier 2017 est approuvé à l'unanimité.
(33 voix)**



RECETTES			
	RÉEL 2016	BUDGET 2017	REEL 2017
Solde de trésorerie au 1er Janvier	1 694 884	1 492 572	1 492 572
1) Report à Nouveau	4 887 200	4 856 884	4 856 884
2) Recettes ordinaires			
a) Licences et affiliations	876 000	1 100 000	1 361 000
b) Droits d'inscription courses	2 835 988	2 800 000	2 495 829
c) Inscriptions Oceania Cup	465 000	1 000 000	1 055 214
d) Participations aux Stages	120 000	400 000	707 116
e) Prestations initiation scolaire (+ Ecole Fédérale en 2016)	1 269 066	550 000	315 844
f) Ventes produits divers	431 245	100 000	79 000
Sous total 1	5 997 299	5 950 000	6 014 003
2) Recettes extraordinaires			
Subventions et aides			
a) Subvention MJS Fonctionnement 2016 (versées en 01/17)	2 587 000		
b) Subvention MJS Fonctionnement 2017-2018		2 700 000	1 995 000
c) Subvention MJS Conseiller Technique	3 000 000	3 000 000	3 000 000
d) Subv MJS Grandes Manifestations (Oceania cup)	366 771	600 000	600 000
f) Subvention investissements		1 000 000	720 000
g) Fond paritaire	300 528		72 135
Sous total 1	6 254 299	7 300 000	6 387 135
Partenaires et Prestations			
h) Sponsors Financiers	2 050 000	1 500 000	1 800 000
i) Sponsors Oceania Cup		800 000	
j) Echanges marchandises		1 200 000	
Sous total 2	2 050 000	3 500 000	1 800 000
Total des recettes de l'Exercice	14 301 598	16 750 000	14 201 138
TOTAL des recettes avec Report	19 188 798	21 496 884	19 058 022

DEPENSES			
	RÉEL 2016	BUDGET 2017	REEL 2017
1) Dépenses ordinaires			
Fonctionnement			
Dépenses fonctionnement administratif (dont stagiaire développement)	1 809 479	920 000	1 099 195
Direction administrative et technique	4 440 540	4 700 000	5 280 907
Encadrement technique fédéral scolaire	2 190 330	500 000	602 800
Licences scolaires		240 000	-
Accord FFTRI - ITU - Licences		90 000	90 614
Compétitions (organisation, secouristes, pub, trophées, etc)	3 963 347	1 000 000	2 426 000
Oceania Cup 2017	-	2 500 000	2 754 532
Promotion & Marketing	274 989	2 000 000	
Formation (locale+technicien FFTRI)		500 000	65 070
Achats tenues		300 000	-
Divers	82 106	350 000	268 021
Sous total 1	12 760 791	13 100 000	12 587 139
Investissements			
Matériel bureautique		200 000	172 538
Matériels éducatifs et sportifs	847 148	880 000	735 330
Sous total 2	847 148	1 080 000	907 868
2) Dépenses extraordinaires			
Primes sur résultat	519 795		
Stages Jeunes Performance (NZ)		1 000 000	1 708 439
Déplacement Chpts. de France Jeunes	204 180	800 000	366 862
Soutien élite		350 000	38 399
Dotations aux Amortissements		420 000	
Sous total 1	723 975	2 570 000	2 113 700
Total des dépenses de l'Exercice	14 331 914	16 750 000	15 608 707
TOTAL des dépenses	14 331 914	16 750 000	15 608 707
BENEFICE ou PERTE sur l'exercice	- 30 316	-	- 1 407 569
Fonds propres au 31/12		4 856 884	3 449 315
Solde de Trésorerie au 31/12			1 536 403

Le Trésorier

Le Président

Approuvé par l'AG du 19 Janvier 2018

En cours de paiement (en 2018)

PROGRAMME FEDERAL 2018

Le Président demande au Directeur Technique de présenter les différents projets 2018 validés par le Conseil Fédéral.

Le Directeur Technique rappelle le projet MaiTai Santé dont le but est de faire prescrire du sport (plutôt que des médicaments) à des personnes malades de pathologies diverses (obésité, diabète, ou autre) suivies par le Service de la Jeunesse et des Sports. Il rappelle ainsi que Eric ZORGNOTTI travaille en qualité de prestataire pour la FTTRI avec 16 personnes qui ont été retenues par le Service de la Jeunesse et des Sports pour participer à ce programme. Eric ZORGNOTTI explique le principe et le fonctionnement de ce projet MAITAI Santé qui a débuté fin novembre 2017 et se terminera fin juin 2018. Jean-Michel MONOT précise que ce programme est intégralement pris en charge par le Service de la Jeunesse et des Sports qui couvre les frais de l'entraîneur et qui verse à la FTTRI le prix des licences des personnes suivies par leurs services.

Le Directeur Technique rappelle ensuite l'autre volet du Tri Santé avec la possibilité pour la FTTRI de faire découvrir le triathlon à de nouvelles personnes, jusqu'alors pas forcément actives dans le sport, qui pourraient s'initier au niveau loisirs.

Il rappelle également le projet des jeunes avec les quatre échéances déjà fixées : (i) le stage qui a eu lieu la semaine dernière à Tahiti, (ii) le stage qui est prévu au cours des vacances de février à Moorea, (iii) le stage prévu en Nouvelle-Zélande courant mars et (iv) les Championnats de France en juin avec un système de sélection en entonnoir de sorte que seuls les meilleurs partent aux Championnats de France.

Il évoque aussi le projet d'arbitrage avec les nouvelles formations prévues pour cette année.

Il rappelle enfin la nécessité pour la FTTRI de remettre les athlètes indépendants ou autonomes au sein des actions de la FTTRI avec si possible, une meilleure représentativité de la FTTRI au niveau international. Il insiste sur la nécessité pour la FTTRI d'exister à tous les niveaux, aux niveaux national et international, sur des courses connues, et reconnues, dès lors que les divers financements publics sont parfois fixés en fonction de certaines courses seulement, tels par exemple, les Championnats de France, les Jeux du Pacifique et / ou les Championnats du Monde.

Arnaud LABOUBE, représentant du VCT, demande si le déplacement de Tahiti est toujours prévu aux Jeux du Pacifique. Bernard COSTA rappelle les difficultés rencontrées entre le COPF et les instances gouvernementales sur la participation de Tahiti aux Mini-Jeux du Pacifique au Vanuatu en décembre 2017. Il rappelle que le budget prévu par le Territoire pour le déplacement des athlètes aux Mini-Jeux sera affecté à la préparation des athlètes en vue des Jeux du Pacifique de Samoa en 2019.

Bernard COSTA évoque les Championnats du Monde ITU qui auront lieu à Gold Coast en septembre 2018. Il demande aux présidents de clubs de solliciter leurs licenciés pour connaître au plus vite le nombre de licenciés intéressés dès lors que les inscriptions doivent obligatoirement être faites par la FTTRI et non pas par chaque athlète individuellement.

Jean-Michel MONOT rappelle le travail effectué par Tepoe MAIHI (CVD), chargée de la communication et marketing de la FTTRI, pour faire un « pressbook » qui permettra de solliciter des partenariats et / ou sponsorings auprès de différents acteurs locaux.

Au niveau des dépenses, Jean-Michel MONOT rappelle la diminution pour 2018 du montant des dépenses liées à la rémunération du Directeur Technique libellée « Direction administrative et technique » qui passe de plus de 5.200.000 XPF en 2017 à seulement 4.200.000 XPF en 2018, de par le fait qu'il ne touchera pas la prime d'ancienneté contrairement à son prédécesseur ;

ce qui engendre une économie qui pourrait permettre la prise en charge de quelques mois de salaires de l'une des bénéficiaires de CVD dont les contrats arriveront à échéance en novembre 2018.

Il rappelle la décision prise en 2017 pour l'achat des tenues. Le Directeur Technique rappelle qu'il y a une volonté de faire respecter l'identité des clubs en exigeant des licenciés qu'ils portent les tenues de leurs clubs respectifs et non pas les tenues Tahiti ou autre sur les courses locales. Il précise aussi qu'il y a une volonté de redonner une valeur à ces tenues Tahiti qui ne pourront être portées localement que par les champions de Polynésie et à l'étranger par les athlètes qui font partie de la sélection FTTRI.

Jean-Michel MONOT rappelle la décision prise par le Conseil Fédéral d'acheter un camion récent pour la FTTRI. Il est donc prévu au budget 2018 une somme de 400.000 XPF de dotations aux amortissements correspondant à ce camion. Il précise que le projet d'achat est avancé, mais que l'achat se fera certainement sur fonds propres en partie et avec un emprunt pour le reste ; cela nécessitera une nouvelle assemblée générale pour statuer sur cette demande d'emprunt.

BUDGET PREVISIONNEL 2018

Le Président remercie toutes les personnes qui ont travaillé sur ce sujet ô combien important puisqu'il doit être conforme au programme présenté précédemment.

Le tableau BUDGET PREVISIONNEL 2018 est en page suivante.

Synthèse :

- **Report à nouveau 2017 = 3 449 315 XPF**
- Recettes ordinaires = 8 100 000 XPF
- Subventions = 10 200 000 XPF
- Partenaires = 2 896 000 XPF
- **TOTAL RECETTES = 21 196 000 XPF + Report à nouveau 2017 = 24 645 315 XPF**

- Dépenses de Fonctionnement = 15 666 000 XPF
- Dépenses d'Investissements = 630 000 XPF
- Dépenses extraordinaires = 4 900 000 XPF
- **TOTAL DEPENSES = 21 196 000 XPF**

Soit un résultat de l'exercice 2018 à « zéro »

L'un des points clés est la subvention concernant le soutien à la préparation des Jeux du Pacifique 2019 (2 millions XPF)

Les Fonds Propres à fin 2018 devraient être les mêmes que ceux de 2017.

Le Budget Prévisionnel 2018 est approuvé à l'unanimité.



RECETTES		
	REEL 2017	BUDGET 2018
Solde de trésorerie au 1er Janvier	1 492 572	1 536 403
1) Report à Nouveau	4 856 884	3 449 315
2) Recettes ordinaires		
a) Licences et affiliations	1 361 000	1 200 000
b) Droits d'inscription courses	2 495 829	2 500 000
c) Inscriptions Oceania Cup (16 ou 17 Juin)	1 055 214	1 200 000
d) participation déplacement aérien élites TOC		1 300 000
e) Participation aux Stages	707 116	700 000
f) Prestations initiation scolaire	315 844	400 000
g) Prestations Tri santé entreprises niveau 1		500 000
h) Ventes produits divers	79 000	100 000
i) Location Camion FTTRI		200 000
Sous total 1	6 014 083	8 100 000
2) Recettes extraordinaires		
Subventions et aides		
b) Subvention MJS Fonctionnement 2017-2018	1 995 000	2 500 000
c) Subvention MJS Conseiller Technique	3 000 000	3 000 000
d) Subv MJS Grandes Manifestations (Oceania cup)	600 000	1 000 000
e) COPF soutien préparation Jeux 2019		2 000 000
f) Matie PPT Oceania cup		400 000
g) Subvention investissements	720 000	1 200 000
h) Fond paritaire	72 135	100 000
Sous total 1	6 387 135	10 200 000
Partenaires et Prestations		
i) Sponsors Financiers	1 800 000	1 200 000
j) Sponsors Oceania Cup		700 000
k) Echanges marchandises		
l) Prestations Tri santé MATAI Sport santé		936 000
m) Ventes matériels FTTRI réformés		60 000
Sous total 2	1 800 000	2 896 000
Total des recettes de l'exercice	14 201 138	21 196 000
TOTAL des recettes avec Report	19 058 022	24 645 315

DEPENSES		
	REEL 2017	BUDGET 2018
1) Dépenses ordinaires		
Fonctionnement		
Dépenses fonctionnement administratif + Projet emploi CVD	1 099 195	1 220 000
Direction administrative et technique	5 280 907	4 200 000
Encadrement technique fédéral scolaire	602 800	500 000
Encadrement santé malalta entreprises		1 110 000
Licences scolaires		100 000
Accord FTTRI - ITU - Licences	90 614	176 000
Compétitions (organisation, secouristes, pub, trophées, etc)	2 426 000	2 300 000
Oceania Cup 2017	2 754 532	4 500 000
Promotion & Marketing		360 000
Formation (locale+technicien FTTRI)	65 070	500 000
Achats tenues		300 000
Divers	268 021	400 000
Sous total 1	12 587 139	15 666 000
Investissements		
Matériel bureautique	172 538	130 000
Matériels éducatifs et sportifs	735 330	500 000
Sous total 2	907 868	630 000
2) Dépenses extraordinaires		
Primes sur résultat		
Stages Jeunes Performance (NZ - mi-mars)	1 708 439	1 500 000
Prépa Jeux 2019 - Stage Champ. Du monde ITU (Aus Sept 2018)		1 000 000
Prépa Jeux 2019 stage test event Samoa - Nov 2018		1 000 000
Déplacement Chpts. de France Jeunes	366 862	600 000
Soutien élite (inscriptions courses)	38 399	400 000
Dotations aux Amortissements (investissement fourgon)		400 000
Sous total 1	2 113 700	4 900 000
Total des dépenses de l'exercice	15 608 707	21 196 000
TOTAL des dépenses	15 608 707	21 196 000
BENEFICE ou PERTE sur l'exercice	- 1 407 569	-
Fonds propres au 31/12	3 449 315	3 449 315

Le Trésorier

Le Président

Approuvé par l'AG du 19 janvier 2018

En cours de paiement (en 2018)

MONTANT DE L’AFFILIATION CLUB & DES LICENCES

Le Conseil Fédéral a proposé lors de sa dernière réunion les tarifs affiliation et licences pour 2019 :

- 10 000 XPF pour chaque club
- Pénalité de 50% si l’affiliation n’est pas établie et payée au 1^{er} novembre de l’année n-1.
- 4000 XPF pour les adultes (sénior et vétérans)
- 2000 XPF pour les jeunes (mini-poussins à juniors)
- 400 XPF pour les scolaires
- 500 XPF pour les dirigeants
- Pénalité de 50% pour chaque catégorie si le renouvellement de licence est effectué après le 31/12.
- 1000 XPF pour la licence journée (dont 500 XPF reversés aux clubs s’ils le souhaitent et 500 XPF à la FTTRI)

Par oubli, cette proposition n’est pas présentée et votée. Elle sera donc proposée à un vote lors de la prochaine Assemblée Générale (prévue dans les 2 mois à venir).

REMISE DES DIPLOMES ET RECOMPENSES

Le Président rappelle qu’il a été décidé par le Conseil Fédéral de profiter de cette réunion d’assemblée générale pour remettre aux nouveaux arbitres leurs diplômes.

Ainsi, Serge LEPRINCE, en sa qualité de nouveau président de la commission d’arbitrage, remercie les clubs pour leur participation active au cours de l’année 2017 au titre de l’arbitrage. Il souligne en revanche les difficultés rencontrées pour l’arbitrage en 2018. Il rappelle qu’il a relancé à plusieurs reprises les présidents de clubs pour trouver de nouvelles personnes intéressées pour suivre la nouvelle formation qui devrait normalement commencer à la fin du mois. Il rappelle aussi que chaque course nécessite la présence d’au moins 5 arbitres alors qu’actuellement, il n’y a que 24 arbitres avec certains qui voudraient arrêter leurs fonctions et / ou les limiter au strict minimum.

Le Président rappelle que la réglementation de la FTTRI prévoit la participation de chaque arbitre à au moins trois courses dans l’année.

Serge LEPRINCE remet aux intéressés leurs diplômes :

- Noella LAILLE pour le CNP
- Laurent et Odile BUVRY pour Fei Pi
- Isabelle PICCINELLI pour VahineTri
- Riorita TEVEININO pour Fei Pi
- Valérie VIDEAU pour le CNP (absente)
- Laure-Line LAFITTE pour Vahine Tri (absente)

RENOUVELEMENT PARTIEL DU CONSEIL FEDERAL

- Après la démission de Arnaud LABOUBE en novembre dernier, à la dernière AGO, la proposition d'intégrer Marie-Paule DE BARTHEZ au Conseil Fédéral avait été retenue.
- Le vote pour son admission a donc lieu : à l'unanimité, elle est élue.

Marie-Paule DE BARTHEZ est donc confirmée et entre au sein du Conseil Fédéral.

RENOUVELEMENT DU BUREAU FEDERAL

Suite à la démission du trésorier Arnaud LABOUBE, le Conseil fédéral a validé la nomination de Marie Cécile CASANOVA à ce poste de trésorier.

Le nouveau Bureau Fédéral se présente ainsi :

Nouveau Bureau Fédéral 2018 :

Président :	Jean-Michel MONOT
Vice-Présidents :	Mahera ARAKINO, Yasmina CHENEL, Bernard COSTA
Secrétaire Général :	Kari Lee ARMOUR-LAZZARI
Trésorier :	Marie-Cécile CASANOVA

QUESTIONS DIVERSES

- Jean Michel MONOT évoque la possibilité, pour les membres de tous les clubs, de participer aux projets 2018 et de se rapprocher du référent concerné (1 par projet).
- Le Président précise avoir reçu de Arnaud LABOUBE, représentant du VCT, une demande d'inscription à l'ordre du jour de l'assemblée générale de ce soir quatre questions. Il précise que les statuts de la FTTRI prévoient la possibilité pour un membre de faire poser des questions qui ne sont pas incluses à l'ordre du jour à condition d'être présentées au moins huit jours avant la date de l'assemblée générale. Or cette demande a été faite seulement 7 jours avant. Néanmoins, il propose que ces questions soient présentées par sa Présidente de Kona Tri lors de la prochaine réunion du CF.
- Arnaud LABOUBE l'interrompt en arguant que les Questions diverses ne sont pas concernées par ce délai. Il rappelle ensuite ses doléances à l'égard de la FTTRI, du Conseil Fédéral et de la commission arbitrage. Il finit par quitter la salle, très énervé, en précisant qu'il est non seulement mécontent, mais déçu de ne pas pouvoir obtenir des réponses à ses interrogations malgré ses différentes demandes.

Plus rien n'étant dit, un pot de l'amitié est proposé aux membres présents.

La séance est levée. Il est 20h30.

La Secrétaire Générale



Kari Lee ARMOUR LAZZARI

Le Président FTTRI



Jean Michel MONOT



ANNEXE : Ordre du Jour



FEDERATION
TRIATHLON
TAHITI

Papeete, le 14 décembre 2018.

Objet : convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire de la FTTRI

Chers Présidentes et Présidents de Clubs,

L'article 1.2.1. des Statuts de la FTTRI prévoit une convocation 30 jours calendaires avant la date de l'Assemblée Générale, par le Président, sur décision du Conseil Fédéral.

Afin d'être en règle avec notre règlement, la date de notre Assemblée Générale est donc programmée au **vendredi 19 janvier 2018**. Cette date a été retenue par les obligations nous contraignant à rendre les dossiers aux Institutions durant janvier.

Donc, notez bien sur vos agendas et surtout communiquez cette date à tous vos licenciés.

AG FTTri VENDREDI 19 JANVIER 2018 à 17h30 à l'Amphithéâtre de l'IJSPF (Centre Stade Pater et Hyper pour ceux qui n'en sauraient pas).

Ordre du Jour

- Présentation du Bilan Moral 2017.
- Présentation des Comptes 2017.
- Présentation des Projets 2018.
- Présentation du Budget 2018.
- Vote pour cooptation de Mme Marie-Paule DE BARTHEZ comme nouveau membre du Conseil Fédéral et proposition d'un nouveau Bureau (suite à la démission du Trésorier).
- Questions diverses.
- Remise de prix aux meilleurs Triathlètes de l'année.
- Pot de l'amitié

Venez nombreux afin de montrer votre volonté de développer notre sport et de valider les futures actions.

Je vous souhaite d'excellentes Fêtes de fin d'Année et une nouvelle année 2018 toute en Bonheur, Santé et... Sports enchaînés!

Tous mes vœux.

Sportivement.

Jean-Michel MONOT
Président FTTRI











FTTRI : Rêvons 3 fois plus grand !

VISAS DES REPRESENTANTS DE CLUB

ASSEMBLEE GÉNÉRALE DU 19 JANVIER 2018 (FTTRI)

Représentants :

- VSOP : 15 licenciés = 2 voix R. SABATIER 
- VCT : 13 licenciés = 2 voix A LABOUBE 
A. LABOUBE
- VAHINETRI : 43 licenciés = 4 voix C. BAUDRY 
Adel ABOUNAIDANE
- PUNARUU TRI : 176 licenciés = 7 voix 
- MOOREA NAT : 9 licenciés = 1 voix excuse
- MARARA TRI : 32 licenciés = 4 voix R. VARDON 
- KONA TRI : 33 licenciés = 4 voix J. Chomet 
- FEI PI : 89 licenciés = 5 voix T. GUEZZY 
- CNP : 66 licenciés = 5 voix B. COSTA 
LAILLE Noëlle
W. Clark

NOTE DU RÉVISEUR DES COMPTES 2017

Mesdames et Messieurs les Sociétaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2017, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Fédération Tahitienne de Triathlon, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil Fédéral. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, tels qu'applicables en Polynésie française, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fédération à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des normes d'exercice professionnel relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués notamment pour ce qui concerne les subventions de fonctionnement et d'investissement. Nous avons vérifié que les modalités retenues pour la détermination de ces produits font l'objet d'une information appropriée et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil Fédéral et dans les documents adressés aux membres de la fédération sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à PAPEETE, le 18 janvier 2018

Florent POLI
Réviseur Comptable indépendant

